

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 04 AVRIL 2016**

Après accueil par Monsieur le Maire de l'ensemble des personnes présentes, il est procédé à l'appel.

Présents : Stéphane TRAMZAL, Gisèle VIGNERON, Jean Marc TISSERANT, Jean Pierre PERRIN, , Marie Madeleine LABREUCHE, Marcel LAURENCY, Martial ARNOULD, Gisèle MATHIOT, Didier VINCENT Nadine KONDRATOW, Annie FAIVRE, Fabien MANGEAT, Sylvie HERVE, Christian GENET, Nelly JEANNETTE, Daniel CHEVALLEY, Sophie LEDUC.

Absents excusés : Jacques BELLINI qui donne pouvoir à Nadine KONDRATOW, Christian PIERRE qui donne pouvoir à Annie FAIVRE, Isabelle NORMAND qui donne pouvoir à Daniel CHEVALLEY, Marie Claire PERROTEY qui donne pouvoir à Marcel LAURENCY, Caroline SCHUTZ qui donne pouvoir à Jean Pierre PERRIN, Brigitte FOPPA qui donne pouvoir à Sylvie HERVE, Jean-Claude VALDENNAIRE, Valérie MIRASSOL, Gérald GRANDCLAUDE, Jérôme ROBINET

Secrétaire de séance : Jean-Marc TISSERANT

Secrétaire administrative : S. AMET

Monsieur le Maire propose ensuite d'aborder les questions inscrites à l'ordre du jour comme suit, avec l'ajout de trois questions supplémentaires concernant le déplacement de la salle du Conseil Municipal et des mariages au centre socio culturel durant la durée des travaux de réaménagement de la mairie, et le reversement au profit de plusieurs associations de droits de place, une motion de soutien contre la fermeture du collège Jean Montémont.

<u>I - AFFAIRES FINANCIERES :</u>
--

La commission des Finances, élargie à l'ensemble des membres du Conseil Municipal, a étudié les affaires financières, lors d'une réunion, le 14 mars dernier. Monsieur le Maire propose donc de donner les chiffres par chapitre. Il cède ensuite la parole à Stéphanie AMET qui expose les différents budgets communaux.

Approbation des comptes administratifs des différents budgets communaux pour 2015

Après exposé de Monsieur TISSERANT, le Conseil Municipal, entendu par 22 voix pour, et hors la présence de Monsieur le Maire, se prononce sur les comptes administratifs des différents budgets selon le détail ci après :

	Budget Général	
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 835 080,21	1 500 956,80
Recettes	3 748 393,18	1 459 144,30
Résultat de l'exercice	913 312,97	- 41 812,50
Résultat antérieur reporté		- 357 562,56
Résultat cumulé	913 312,97	- 399 375,06
	23 rue d'Alsace	
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	645 335,80	45 123,92
Recettes	679 838,80	618 781,26
Résultat de l'exercice	34 503,00	573 657,34
Résultat antérieur D 002	- 56 142,56	-
Résultat antérieur reporté D001		- 282 889,66
Résultat cumulé	- 21 639,56	290 767,68
Restes à réaliser dépenses bg		407 800,00
Restes à réaliser recettes BG		12 000,00
Soldes des restes à réaliser		395 800,00
Besoin de financement de la SI		795 175,06
Affectation du résultat de fonctionnement		
1068		891 673,41
D001		- 108 607,38
	Eau	
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	222 864,02	131 003,07
Recettes	254 664,36	159 620,23
Résultat de l'exercice	31 800,34	28 617,16
Résultat antérieur reporté		54 712,41
Résultat cumulé	31 800,34	83 329,57
Restes à réaliser dépenses		105 200,00
Restes à réaliser recettes		5 580,00
Soldes des restes à réaliser		99 620,00
Besoin de financement de la SI		- 16 290,43
Affectation du résultat de fonctionnement 1068		31 800,34
	Assainissement	
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	236 026,78	21 950,71
Recettes	245 099,62	73 544,17
Résultat de l'exercice	9 072,84	51 593,46
Résultat antérieur reporté	171 413,37	170 839,25
Résultat cumulé	180 486,21	222 432,71

Restes à réaliser dépenses		105 000,00
Restes à réaliser recettes		-
Soldes des restes à réaliser		105 000,00
Excédent de financement de la SI		105 000,00

Affectation du résultat de fonctionnement 002 **180 486,21**

Forêt

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	334 580,65	2 538,85
Recettes	385 486,73	-
Résultat de l'exercice	50 906,08	- 2 538,85
Résultat antérieur reporté	167 866,23	76 022,04
Résultat cumulé	218 772,31	73 483,19
Restes à réaliser dépenses		30 000,00
Restes à réaliser recettes		-
Soldes des restes à réaliser		30 000,00
Besoin de financement de la SI		30 000,00
Affectation du résultat de fonctionnement 002	218 772,31	

Herival - Maxonchamp

Dépenses	1 600,00
Recettes	7 438,40
Résultat de l'exercice	5 838,40
Résultat antérieur reporté	31 489,43
Résultat cumulé	37 327,83
Affectation du résultat de fonctionnement 002	37 327,83

Cimetière

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	71 854,73	70 995,76
Recettes	78 147,10	55 528,38
Résultat de l'exercice	6 292,37	- 15 467,38
Résultat antérieur reporté D001 et D002	- 1 583,37	1 819,79
Résultat cumulé	4 709,00	- 13 647,59
Affectation 1068 D001		4 709,00
		- 13 647,59

Lotissement

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	-	-
Recettes	-	-
Résultat de l'exercice	65 390,77	-
Résultat antérieur reporté D001		- 110 589,02
Résultat cumulé	65 390,77	- 110 589,02
Affectation du résultat de fonctionnement 002 D001	65 390,77	
	110 589,02	

Revente énergie

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	12 706,83	4 220,79
Recettes	13 176,62	7 429,82
Résultat de l'exercice	469,79	3 209,03
Résultat antérieur reporté R001 et R002	6 467,05	12 836,12
Résultat cumulé	6 936,84	16 045,15

Excédent de financement si		16 045,15
Affectation du résultat de fonctionnement 002	6 936,84	

affaires économiques

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	227 965,77	93 168,23
Recettes	241 396,09	210 483,85
Résultat de l'exercice	13 430,32	117 315,62
Résultat antérieur D 002	-	
Résultat antérieur reporté D001		- 130 739,61
Résultat cumulé	13 430,32	- 13 423,99
Restes à réaliser dépenses		482 000,00
Restes à réaliser recettes		220 000,00
Solde des restes à réaliser		262 000,00
Besoin de financement de la SI		275 423,99
Affectation du résultat de fonctionnement 1068		13 430,32

Approbation des comptes de gestion 2015 sur les différents budgets communaux

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les comptes de gestion 2015 de Monsieur le Receveur Municipal sur les différents budgets communaux : budget général, forêt, cimetièrre, Herival Maxonchamp, assainissement, eau potable, lotissement, revente d'énergie, affaires économiques. Entendu à l'unanimité, il approuve les comptes de gestion 2015.

Affectation des résultats 2015 sur les différents budgets communaux

Le Conseil Municipal, approuve les affectations des résultats 2015 telles que proposées par Monsieur le Maire sur les différents budgets communaux :

Budget de l'assainissement : report de l'excédent de fonctionnement 2015 à hauteur de 180 486.21 € en section d'exploitation R002 (unanimité)

Budget de l'eau : report de l'excédent de fonctionnement 2015 en réserve de la section d'investissement sur le compte 1068 pour 31 800.34€ (unanimité)

Budget général : report de l'excédent de fonctionnement 2015 à hauteur de 891 673.41 € en réserve de la section d'investissement sur le compte 1068 (unanimité)

Budget des sections Lépage Maxonchamp : report de l'excédent de fonctionnement 2015 à hauteur de 37 327.83 € en section d'exploitation R002 (unanimité)

Budget du lotissement : affectation en report de fonctionnement R 002 pour 65 390.77 euros (unanimité).

Budget du cimetièrre : affectation du résultat de fonctionnement au compte 1068 pour 4709.00 € (unanimité).

Budget de la forêt : report de l'excédent de fonctionnement 2015 à hauteur de 218 772.31 € en section d'exploitation R002 (unanimité)

Budget revente d'énergie : report de l'excédent de fonctionnement 2015 à hauteur de 6936.84 € en section d'exploitation R002 (unanimité)

Budget des affaires économiques : affectation du résultat en réserve au compte 1068 pour 13 430.32 €

Différents services : reversements sur le budget général

Le Conseil Municipal, par voix pour, se prononce sur le reversement des excédents des budgets annexes au budget général :

Sur le budget de la forêt à hauteur de 250 000 €, sur le budget lotissement à hauteur 112 219.78 € de (si tous les lots sont cédés), et 5000 € sur le budget des panneaux photovoltaïques.

Service de l'eau – détermination de la taxe d'entretien pour facturation 2017

Suite à l'avis favorable de la Commission des finances, il est proposé de maintenir la taxe d'entretien à 61 euros HT pour l'année 2017. Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité, approuve ce tarif.

Service de l'eau – détermination du prix de vente pour 2017

Suite à l'avis favorable de la Commission des finances, il est proposé de fixer le tarif de l'eau aux valeurs suivantes pour l'année 2017 : (soit une augmentation de 1 %)

HT

<i>M3 d'eau (1 à 500 m3) :.....</i>	<i>0.91 €</i>
<i>501 à 1000 m3.....</i>	<i>0.77 €</i>
<i>1001 à 5000 m3.....</i>	<i>0.60 €</i>
<i>5001 m3 et plus.....</i>	<i>0.54 €</i>

Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité, se prononce sur ces différents prix de vente.

Service de l'assainissement – détermination du prix de vente pour 2017

Suite à l'avis favorable de la Commission des finances, il est proposé de maintenir le tarif de l'assainissement à 2.19 € HT par m3 pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité, est favorable au maintien du prix de vente de l'assainissement pour 2017.

Budget Général – CCAS – versement d'une subvention

Suite à l'avis favorable de la Commission des finances, et afin de financer le budget du Centre Communal d'Action Sociale, le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité, décide du versement d'une subvention de 11 500 € à ce dernier budget.

Participations à verser aux différents syndicats auxquels la Commune adhère – exercice 2016

Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité, décide des participations syndicales pour 2016 :

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour les Services de Secours et d'Incendie de Remiremont : **(fiscalisation) : 12 353.15 € (7836.90 € en 2015)**

SDIS des Vosges (Service Départemental d'Incendie et de Secours) : **98 464.21 € (98 940.53 € en 2015)**

Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges : **1745.84 € (1472.40 € en 2015)**

Syndicat intercommunal à vocations multiples de l'agglomération romarimontaine : **1496.61 € (4397.32 € en 2015)**

Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif : **80 euros (90 € en 2015)**

Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Haut des Rangs : **0.67 € sur le m3 arrivé en station d'épuration**

Syndicat intercommunal pour l'école de musique pour **36 408 € (33 355 € en 2015)** – Mme KONDRATOW informe de la future modification des statuts quant au mode de calcul des participations.

Vote des taxes locales – exercice 2016

Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité, décide de maintenir les taux de fiscalité pour 2015, à savoir : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, taxe sur la cotisation foncière des entreprises :

	Bases	Taux de référence	Produits à taux constants
Taxe d'habitation	3 238 000	20.13	651 809
Taxe foncière bâti	2 853 000	11.36	324 101
Taxe foncière non bâti	92 800	19.58	18 170
CFE	960 400	20.80	199 763
Total			1 193 843

Vote des budgets primitifs – exercice 2016

La Commission des Finances, élargie à l'ensemble des Membres du Conseil Municipal, a examiné, le 14 mars, les documents budgétaires correspondants. Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité approuve les budgets primitifs arrêtés aux valeurs suivantes :

Budget Primitif 2016 – affaires économiques

Section de fonctionnement :

Dépenses : 140 000.00 €

Recettes : 140 000.00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 595 423.99 €

Recettes : 595 423.99 €

Budget Primitif 2016 – assainissement

Section de fonctionnement :

Dépenses : 431 986.21 €

Recettes : 431 986.21 €

Section d'investissement :

Dépenses : 321 918.92 €

Recettes : 321 918.92 €

Budget Primitif 2016 – cimetière

Section de fonctionnement :

Dépenses : 110 000.00 €

Recettes : 110 000.00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 93 647.59 €

Recettes : 93 647.59 €

Budget Primitif 2016 – budget général

Section de fonctionnement :

Dépenses : 3 605 578 €

Recettes : 3 605 578 €

Section d'investissement :

Dépenses : 1 868 966.41 €

Recettes : 1 868 966.41 €

Budget Primitif 2016 – eau potable

Section de fonctionnement :

Dépenses : 270 600.00 €

Recettes : 270 600.00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 229 442.91 €

Recettes : 229 442.91 €

Budget Primitif 2016 – forêt

Section de fonctionnement :

Dépenses : 467 050.00 €

Recettes : 467 050.00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 88 483.19 €

Recettes : 88 483.19 €

Budget Primitif 2016 – lotissement

Section de fonctionnement :
Dépenses : 459 808.80 €
Recettes : 459 808.80 €

Section d'investissement :
Dépenses : 342 589.02 €
Recettes : 342 589.02 €

Budget Primitif 2016 – revente d'énergie

Section de fonctionnement :
Dépenses : 13 200 €
Recettes : 13 200 €

Section d'investissement :
Dépenses : 23 545.15 €
Recettes : 23 545.15 €

Budget Primitif 2016 – sections Lépage Maxonchamp

Section de fonctionnement :
Dépenses : 40 327.83 €
Recettes : 40 327.83 €

Des précisions sont demandées par Monsieur CHEVALLEY concernant le contrat de chauffe COFELY, et le fonctionnement de l'assainissement collectif sur la Commune. Le rapport annuel sera transmis aux membres du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire remercie le personnel communal pour le travail réalisé dans la préparation budgétaire et l'ensemble du Conseil Municipal pour la confiance qu'il lui témoigne pour la construction d'un projet commun au bénéfice de Rupt sur Moselle.

Propositions de subventions à verser aux associations – exercice 2016

La commission n° 4 « Affaires scolaires-associations » s'est réunie le jeudi 31 mars afin d'examiner le montant des subventions à attribuer aux différentes associations. Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité, hors la présence de Mme LABREUCHE, et M. ARNOULD approuve ces propositions après exposé de Mme VIGNERON.

Monsieur CHEVALLEY demande la raison de la diminution de la subvention au club de handball. Monsieur le Maire indique qu'il s'agit d'un problème de comportement de celui-ci vis-à-vis des autres associations et de la Commune. Il rappelle que le gymnase est un bâtiment communal géré par la Commune et non pas par les associations. Plusieurs associations (club pongiste, radio des Ballons) n'ont pas sollicité de subventions. S'il s'agit d'un oubli, des dossiers pourront être déposés par la suite dans l'année.

Reversements des droits de place

Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité, hors la présence de Mme LABREUCHE, autorise le reversement sous forme de subventions des droits de place, locations de salle encaissés par la commune selon le détail ci après :

- Rupt'anim, dans le cadre de l'organisation du salon des vins et produits du terroir, pour 5 850.00 euros, et l'organisation de la foire aux harengs pour 2 728.86 euros.*

- Rupt miniatures 88 dans le cadre de l'organisation de la bourse multi-collections, pour 1 200 euros*

- MLC, dans le cadre de la location du mille club pour l'année 2015, soit 1 114 euros*

Vote des tarifs à appliquer pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 6 à 15 ans :

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour fixer les tarifs à appliquer dans le cadre du fonctionnement de l'ALSH qui se déroulera du 6 au 29 juillet 2016.

3 tranches seront proposées :

Jusqu'à 500 € de quotient familial : 18 euros par jour et par enfant

Entre 500 et 1 000 euros : 18.50 euros

Au delà de 1 000 euros : 19.00 euros

Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité, approuve ces tarifs.

Monsieur CHEVALLEY demande si la participation de la commune de 6 € par jour et par enfant est à déduire. C'est le cas mais uniquement pour les familles de Rupt sur Moselle.

II – AFFAIRES ADMINISTRATIVES :

Contrat emploi avenir :

Il est proposé la conclusion d'un contrat emploi avenir avec Monsieur PEREIRA, pour les besoins des services techniques, à compter du mois d'avril 2016.

Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer ledit contrat.

Monsieur CHEVALLEY demande si par la suite il y a une obligation d'embauche comme dans le secteur privé. Monsieur le Maire indique que non, mais si la personne satisfait, il faudra l'étudier.

III - AFFAIRES FONCIERES/PATRIMOINE :

Programme de travaux en forêt communale – exercice 2016

Comme chaque année, il y a lieu de voter le programme de travaux en forêt communale, proposé par les services de l'ONF. La commission n° 3 « forêts-agriculture-affaires foncières » qui s'est réunie le 11 février écoulé, a pu prendre connaissance de la teneur des travaux et y a émis un avis favorable.

Il est nécessaire de valider les devis émanant des services de l'ONF chiffrés comme suit :

Fonctionnement : 40 765 euros HT

Investissement : 81 550 euros HT

L'assemblée délibérante, entendu à l'unanimité, entérine la réalisation de ces programmes pour l'exercice 2016, après exposé de Monsieur PERRIN.

Bilan foncier de l'année 2015

Conformément aux articles du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le bilan foncier pour l'année 2015 ainsi que les

perspectives 2016. Des précisions sont demandées par Monsieur GENET quant à la cession à l'entreprise SAMPIETRO, par Mme FAIVRE sur le chemin du Breuil et par Monsieur CHEVALLEY sur l'école de Lépange.

Déplacement de la salle du Conseil Municipal et des mariages durant les travaux de rénovation de la Mairie

Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité, autorise le déplacement du salon des mariages et de la salle du Conseil Municipal au centre socio culturel du 09 mai au 01 juillet 2016 en raison des travaux de rénovation de la Mairie.

Motion de soutien au maintien du collège Jean Montémont

Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité, approuve une motion de soutien en faveur du maintien du collège Jean Montémont de Rupt sur Moselle. Monsieur le Maire regrette e manque d'informations et de transparence du Conseil Départemental dans ce dossier.

Levée de séance à 23h00

Le Maire

S. TRAMZAL